

Charte de l'adhérent/e de SUD Culture SOLIDAIRES – 2006

Le principe et le contenu d'une charte de l'adhérent/e ont été adoptés lors du 2ème Congrès de SUD Culture, en 2002. La présente version a été actualisée à l'issue du 3ème congrès de janvier 2006. Elle a pour objectif de donner quelques uns des principes essentiels que nous nous sommes donnés collectivement –notamment à travers nos statuts et textes d'orientation.

Diffusée à l'ensemble des adhérent/e/s, elle a été systématiquement adressée lors de toute nouvelle demande d'adhésion avec les statuts du syndicat.

Cette charte stipule que le/la salarié/e qui décide d'adhérer à SUD Culture Solidaires doit se reconnaître –ou ne pas être en opposition – avec les positions affichées, défendues collectivement par le syndicat. Pour cela, il/elle doit en connaître très rapidement les bases, afin d'adhérer en toute connaissance de cause.

La Charte de l'adhérent/e permet ainsi à chacun/e d'avoir un minimum d'éléments de compréhension de SUD Culture Solidaires et de l'Union syndicale Solidaires.

**L'adhérent/e est la base
même du syndicat
Décider d'adhérer est le résultat
d'un choix individuel**

Cette décision implique un certain nombre *d'obligations* de la part du syndicat envers l'adhérent/e – principalement des *obligations* de défense, de formation, d'information

et de consultation.

L'adhérent/e peut décider, ou non, de militer au sein du syndicat.

L'adhérent/e peut décider, ou non, selon les modalités prévues par les statuts et règlements du syndicat, d'assumer des responsabilités au sein de celui-ci.

Assumer des responsabilités implique pour l'adhérent/e un certain nombre *d'obligations* (information et consultation des adhérent/e/s et des salarié/es qu'il/elle représente, participation régulière aux instances pour lesquelles il/elle est mandaté/e et aux instances internes du syndicat).

Conformément à ses statuts, SUD Culture Solidaires poursuit l'objectif de construction d'un syndicalisme :

- de transformation sociale dans la perspective de la construction d'une société autogestionnaire et égalitaire, anticapitaliste et anti-totalitaire ;
- indépendant de l'Etat, du patronat et de tout groupe politique ;
- pluraliste et fédéraliste, c'est à dire acceptant en son sein la pluralité des opinions, hors l'affichage et la diffusion d'opinions sexistes, xénophobes ou racistes, et reconnaissant à tous/tes le droit d'opinion sur la base du respect des mandats syndicaux ;
- féministe, dans le sens qu'il lutte pour l'égalité, tant professionnelle et sociale que citoyenne, entre les femmes et les hommes ;

- reposant sur la mobilisation, l'action et la négociation, et cherchant dans la lutte à réaliser l'unité la plus large des citoyens et la démocratie syndicale ;
- ne se réfugiant pas dans des intérêts catégoriels et corporatistes, mais ayant une vision interprofessionnelle ;
- faisant de la lutte contre la précarité, les exclusions, les inégalités, les discriminations une priorité et à ce titre, partenaire des structures citoyennes impliquées dans ces mêmes combats ;
- cherchant à développer une stratégie et une pratique syndicale permettant aux salariés de mieux faire le lien entre ce qu'ils vivent au quotidien sur leur lieu de travail et une mondialisation capitaliste libérale et financière en marche d'un bout à l'autre de la planète ;
- oeuvrant pour l'émancipation des individus, afin qu'ils puissent penser et agir sur leur environnement de travail et être acteurs de leur vie.

**Pour tout/e adhérent/e,
adhérer à SUD Culture Solidaires c'est :**

- adhérer aux statuts, chartes, règlements et orientations du syndicat ;
- acquitter sa cotisation ;
- se reconnaître – ou ne pas être en opposition – avec les positions affichées, défendues collectivement par le syndicat, à savoir notamment :

**Sur la base d'études, travaux, réflexions... –
en particulier dans le cadre de l'Union syndicale Solidaires
– visant à la mise en place d'une autre politique économique**

et sociale, une juste répartition des richesses et des revenus et une égalité des droits, nous revendiquons (entre autres) :

- l'arrêt de la précarité et de la flexibilité comme norme d'emploi et le droit pour tous à un emploi stable et correctement rémunéré ;
- la réduction massive du temps de travail avec création d'emplois correspondants, sans perte de salaire, sans flexibilité ;
- la mise en place d'un nouveau statut du salariat, assumé financièrement par le patronat en tant qu'entité collective, garantissant la continuité d'emploi, de rémunération, de droits sociaux, de qualification et de carrière ;
- l'harmonisation des différents régimes de retraite, avec le maintien du principe de répartition et le retour du droit à une retraite pleine et entière à 60 ans maximum (sur la base de 37,5 annuités au maximum) pour toutes et tous et dès 55 ans pour les travaux pénibles ainsi que le maintien de toutes autres acquis liés aux régimes spécifiques;
- la création d'un revenu universel garanti et l'élargissement des minima sociaux, notamment aux jeunes dès leur majorité ou leur émancipation ;
- la progression du pouvoir d'achat à travers l'augmentation, de manière significative, des minima sociaux, des revenus sociaux et des salaires (avec priorité pour les plus bas d'entre eux), dans le sens d'une réduction des écarts sociaux. La reconnaissance de droits économiques et sociaux fondamentaux : droit au revenu, au logement, aux transports, à la santé, à l'éducation, à la culture... ;

- l'instauration d'un régime universel de l'assurance maladie de haut niveau allant vers la gratuité totale des soins ;
- l'égalité professionnelle et salariale réelle entre les hommes et les femmes ;
- la mise en place de mesures concrètes contre toutes les formes de discrimination, qui frappent notamment les femmes, les immigré/e/s, les jeunes (plus particulièrement issus des milieux défavorisés), les handicapé/e/s, les minorités.....
- la suppression des conditions de nationalité qui existent dans de nombreux emplois (du privé comme du public) ;

Pour SUD Culture Solidaires, assurer l'égalité d'accès de tous et toutes aux mêmes prestations c'est se battre pour le service public. Par essence au service du public, il doit le rester et contribuer ainsi à la cohésion sociale. Défendre le service public, cela passe pour nous (entre autres) :

- par une politique de dépenses publiques basée sur leur utilité collective, sociale et économique et l'extension de l'intervention publique à d'autres domaines pour répondre aux besoins croissants et diversifiés de la population ;
- par la lutte contre la déréglementation, la libéralisation, la privatisation, le démantèlement des services publics ;
- par une fiscalité juste visant d'une part à baisser la taxation des revenus du travail et des produits de première nécessité et, d'autre part, à augmenter

de manière significative la taxation des revenus financiers et des gros patrimoines afin de mieux répartir la richesse produite ;

– par la création d'emplois dans le secteur public et la mise en place de plans de titularisation sans concours des personnels précaires.

SUD Culture Solidaires défend le pluralisme culturel, la liberté totale pour les artistes, la défense des professionnels quelle que soit la discipline, l'accès à la culture et aux pratiques culturelles le plus large, en particulier pour celles et ceux qui vivent dans la précarité et l'exclusion, en dehors des grands centres urbains, etc. Nous luttons pour une vraie politique publique culturelle qui soit (entre autres) :

– accessible au plus grand nombre, avec des tarifs de spectacles, d'expositions, de services culturels, etc. accessibles à tous, la gratuité pour les sans ressources, des tarifs réduits pour les précaires et les étudiant/e/s ;

– favorisant la rencontre des cultures dans le respect de l'autonomie culturelle et de l'identité collective des populations, œuvrant pour le lien social et contrant ainsi la volonté de domination, de contrôle et d'uniformisation au profit des seuls grands groupes marchands des pays industrialisés ;

– avec de réels moyens humains et financiers à tous les niveaux (Union européenne, Etat, région, département, commune, intercommunalité), au-delà même

du caractère factice d'affichage du fameux 1% minimum pour le Budget du ministère de la culture, largement insuffisant.

Par ailleurs, nous revendiquons que cette politique culturelle fasse l'objet d'un grand débat national incluant notamment la question de son financement.

Partisan d'un syndicalisme impliqué dans la vie de la Cité, SUD Culture Solidaires a fait de la lutte contre la précarité, les exclusions, les discriminations... le fondement de son engagement.

Ce combat, nous le menons à travers des interventions propres à notre champ de compétence mais aussi externes à celui-ci, c'est pourquoi (entre autres) :

- nous sommes engagés auprès de ceux qui luttent contre toutes les formes d'exclusions et plus particulièrement tous les "sans" : sans-papiers, sans-travail, sans-logement, etc. ;
- nous soutenons, aidons, travaillons et luttons avec les organisations structurées sur ces terrains de lutte (AC ! , DAL, Droits devant !, Collectifs de sans- papiers, Ras l' front...)
;
- nous luttons pour la satisfaction des revendications des sans-papiers (régularisation de tous par une carte de 10 ans, abrogation des lois anti-immigrés et de la double-peine, fermeture des centres de rétention ...)
;
- nous luttons pour la liberté de circulation et d'installation des individus et l'égalité des droits des populations

immigrées (droit de vote en particulier) ;

– nous luttons aussi pour le droit à pouvoir vivre dans son pays d'origine ce qui suppose l'arrêt des politiques néo-colonialistes de pillages des ressources naturelles, humaines

et culturelles au seul profit des pays dits « développés » ;

– nous participons à des structures de réflexion et de lutte qui dénoncent sous toutes ses formes la mondialisation

financière du capital et une vision de l'Europe où seule prime la loi du marché et où les préoccupations humaines, sociales et démocratiques sont oubliées.

Adhérer à SUD Culture c'est militer pour un projet social émancipateur, pour un syndicalisme qui agit avec les salariés, et non à leur place, pour un syndicalisme de lutte et de contre-pouvoirs ancré dans les réalités de la société..... pour mieux la transformer.

La présente charte doit obligatoirement être remise à chaque nouvel/le adhérent/e.

Mai 2006